



Compte-rendu Comité de Pilotage ZPS Petite Beauce

05 octobre 2023 à Mer

Personnes présentes :
Cf liste émargement

Sujets	Informations	Commentaires / Réactions
PRÉSENTATIONS		
<i>Mot de bienvenue et remerciement d'Astrid Lonqueu</i>		
Rappel du contexte et bilan de l'année 2023 <i>Stéphanie Chaumet</i>	Actualité 2023 : Suite à la diminution du nombre de bénévoles contribuant aux observations un programme spécifique a été mis en place en 2022/2023 pour remobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des busards : recrutement sur 6 mois / an pour la formation de bénévoles + appui aux bénévoles sur le terrain • Adaptation des outils « terrain » de suivi des busards pour une meilleure collaboration • Recrutement d'agriculteurs bénévoles pour l'observation et la pose de cages dans le cadre de leur activité 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des communes et à travers elles des associations locales (associations de randonneurs, de photographes ou autres) ➔ Ceci grâce à un financement spécifique (Etat, Région, CCBVL¹, Agglopolys) <p>L'exposition « Petite Beauce secrète » a été proposée aux communes de la ZPS², 6 d'entre elles se sont proposées pour l'accueillir 1 à 2 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Bohaire (<i>fin avril – début mai</i>) • Mer • Maves (<i>fin juin – début juillet</i>) • Le muséum d'histoire naturelle de Blois (<i>mi-juillet – mi-août</i>) • Saint-Denis (<i>fin août – début septembre</i>) • Villebarou (<i>fin septembre – début octobre</i>) <p>Côté agricole : missions additionnelles liées aux nouvelles MAEC³</p>	
<p>Bilan de la campagne MAEC</p> <p><i>Coralie Mérillon</i></p>	<p>2023 : une année de renouveau pour les MAEC (liées à la nouvelle PAC⁴).</p> <p>➔ Au final 293 971€ avaient été attribués au territoire et 200 840€ ont été consommés</p> <p>3 principales évolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un diagnostic d'exploitation à réaliser en amont de la déclaration PAC • Une formation en lien avec l'enjeu de protection à suivre au cours des 2 première années d'engagement • Revalorisation de la mesure « création de couvert » à 652€ (contre 560€ auparavant) <p>Le budget étant limité au niveau régional pour 2023, le réengagement des surfaces arrivant en fin de contrat a été privilégié.</p>	<p>Remarque de Xavier Laurière : il est dommage de ne pas avoir consommé toute l'enveloppe attribuée. Il serait préférable d'être plus ambitieux en allant chercher plus de surfaces.</p> <p>➔ Avec du recul en effet nous aurions pu aller chercher de « nouveaux » exploitants. Toutefois cela peut être très compliqué de faire entrer des exploitants dans la démarche si au final ils ne sont pas financés.</p>

¹ La Communauté de Commune Beauce Val de Loire

² Zone de Protection Spéciale

³ Mesure Agro-Environnementales et Climatiques

⁴ Politique Agricole Commune

	<p>Au final, 14 engagements ont été souscrits pour un total de 104 ha.</p> <p>Pour 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du PAEC⁵ auprès de la DRAAF⁶ le 04/10 globalement similaire à 2023. • Large communication auprès des exploitants afin de pouvoir accueillir des nouveaux souscrivants • Demande de 391 715 € (soient 130 ha) <p>/!\ Problématique du financement des diagnostics en 2024 : les diagnostics réalisés en 2023 ont été financés par un AAP⁷ de la DRAAF qui était exceptionnel. Pour 2024, aucun budget équivalent n'est prévu dans l'enveloppe dont dispose la Région suite au transfert de compétence par l'Etat pour prendre en compte cette hausse de temps à passer. Le coût varie de 800€ à 2000€ par exploitation selon la mesure souscrite. A ce jour aucune solution de financement n'est actée.</p>	<p>Un autre facteur limitant est le temps à attribuer à la réalisation des diagnostics par la Chambre et le CDPNE</p> <p>➔ Question de M. Bourdin : Possibilité de rechercher des financements auprès de grands groupes agricoles ?</p>
<p>Communication agricole</p> <p><i>Coralie Mérillon</i></p>	<p>Communication renforcée auprès du milieu agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication interne pour sensibiliser tous les conseillers de la Chambre (pas seulement les conseillers techniques grandes cultures) • Echange avec le CDPNE⁸ pour identifier les exploitants dont une parcelle est repérée avec une nichée • Communication sur le site de la Chambre, les News Letter, les documents techniques des abonnés, le comice agricole et les réseaux sociaux. + large diffusion de la plaquette busard. 	
<p>Bilan sur les milieux herbacés et</p>	<p>2 engagements conséquents en MAEC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préservation des milieux humides : Réalisation des diagnostics écologiques et des études botaniques : 21,27 ha 	

⁵ Projet Agro-Environnementale et Climatique

⁶ Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

⁷ Appel à Projet

⁸ Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement

<p>prairiaux en 2023</p> <p><i>Pierre-Alain LESSAULT</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'ouverture des milieux : Réalisation des diagnostics écologiques et des études botaniques : 36,35 ha • Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage Réalisation d'un diagnostic écologique : 3,05 ha <p>Contrat Natura 2000 : 2 de prévus Restauration de milieux herbacés (ouverts) par débroussaillage 21,97 ha avec un diagnostic botanique en cours → Mise en pâture en 2024-25. Discussion en cours pour la signature d'une charte Natura 2000</p>	
<p>Bilan de la campagne busard</p> <p><i>Michaël Rolin</i></p>	<p>Visionnage du film réalisé par Valentin JEGO sur les étapes de la campagne de protection busard.</p> <p>Point sur les populations en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 coules de Busard Cendré • 39 couples de Busard Saint Martin • 18 couples de Busard des Roseaux <p>→ Soient 73 couples au total, un tous les 7,2 km². Le nombre de couples est globalement similaire à 2022 mais la production de jeune est supérieure.</p> <p>Taux de renouvellement dépassé et la part des nichées protégées est de 75 % pour le Busard Cendré et le Busard Saint Martin, part qui atteint 100% pour le Busard des Roseaux. Quelques échecs sont également recensés : abandons, moissons involontaires, prédation...</p> <p>Problématique CIVE⁹ : couvert favorable à la nichée mais récolte précoce et difficulté pour identifier les nids dans un couvert haut et dense.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec la méthaniseur de Mer avec transmission de la localisation des parcelles en CIVE en amont de la campagne • Un partenariat similaire va être discuté pendant l'hiver 2023/2024 avec le méthaniseur de Blois/Fossé 	<p>→ Météo plus clémente qu'en 2022 : moins de changement de nids et d'abandons</p> <p>→ Moisson plus précoce qu'en moyenne + busards en retard</p> <p>→ Enchaînement des moissons orge/blé</p> <p>→ Nécessité de protéger ¾ des nichées</p> <p>→ Bonne production de jeunes</p>

⁹ Culture Intermédiaire à vocation Energétique

	<p>Une 1ere nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acceptation de la cage sur du Busard des roseaux + sur jeunes +/- 5 jours • Acceptation de la cage en CIVE • Réussite de la reproduction sur semis de maïs et irrigation 2/3jours • Envol de 4 jeunes de Busards des roseaux <p>Des busards à Beauval : 4 œufs amenés au centre de soin de Beauval, transféré adulte pour relâcher futur dans les Landes</p> <p>Campagne facilitée cette année grâce à différents facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outil excel développé en 2022 amélioré en 2023 accessible à tous les observateurs et permet le suivi en dehors de la ZPS et d'autres espèces que les busards. - 2 drones facilitant le repérage des nids au sein des parcelles - Convention avec la DDT¹⁰ : accès au fichier parcellaire avec le contact des exploitants qui facilité largement le contact avec les exploitants. - Très bon investissement bénévole 	<p>➔ Commentaire de François Bourdin : bon résultat mais à relativiser par rapport à l'énergie apporté (5 bénévoles à la création de la ZPS, une 40aine cette année). Les centres de soins ne sont pas une solution pérenne, 75% des poussins meurent la 1ere année</p> <p>➔ Profils des bénévoles ? Quelques élus communaux, des étudiants, des adhérents d'associations naturalistes</p> <p>➔ L'accompagnement proposé aux bénévoles est très efficace (réunion bénévoles, groupes what'app...). Cela a permis de créer une dynamique très appréciée.</p>
ÉCHANGES DIVERS		
<p>Question sur les problèmes pendant la migration</p> <p><i>Jean-Louis Fesneau</i></p>	<p>Quels sont les problèmes rencontrés en migration ? Le renard joue-t-il un rôle ?</p> <p>➔ Très compliqué de savoir ce qui leur arrive en migration, une dégradation des habitats pourrait y participer.</p>	<p>➔ En Europe le nombre de busards baisse de manière générale, notre ZPS joue un rôle majeur dans le maintien de la population.</p> <p>➔ Pour les renards, ils sont en concurrence avec les busards sur la consommation de micromammifères. En cas de grande rareté, les renards</p>

¹⁰ Direction Départementale des Territoires

		pourraient alors s'attaquer aux poussins (hypothèse).
Question sur les bénévoles et les plans cadastraux	Les bénévoles qui pratiquent l'observation ont-ils les plans cadastraux pour éviter de pénétrer dans une parcelle/chemin privé ou de rouler par exemple sur des tuyaux d'irrigation ?	<p>→ Non les bénévoles n'ont pas les plans en permanence avec eux, ils sont formés et sensibilisés et essaient d'entrer le moins possible sur des chemins privés.</p> <p>→ Leur présence peut également être un atout pour les exploitants pour repérer les dysfonctionnement ou fuite sur le matériel d'irrigation par exemple</p>
Question sur les éoliennes <i>Jean-Louis Fesneau</i>	Quel est l'impact des éoliennes sur la population des busards ?	<p>→ Une étude d'impact est nécessaire pour tout projet. Elle prend en compte tous les paramètres environnementaux et prévoit le cas échéant des mesures de protection avant d'autoriser l'installation d'éoliennes. Un suivi des populations animales est ensuite obligatoire dès la 1^{ère} année de fonctionnement du parc. C'est la DREAL¹¹ qui centralise toutes les demandes et analyse ensuite les études d'impact et les résultats de suivi.</p>
<i>Nicolas Orgelet</i>	Remerciement et félicitations pour le travail accompli cette saison, notamment la coopération avec une multitude d'acteurs, et la présentation très pédagogique qui en a été faite. Expression d'inquiétude quant à la baisse des moyens et du soutien de l'Agglopolys de Blois dans la communication et la sensibilisation auprès des communes et du grand public ; proposition de maintien d'un soutien financier.	

¹¹ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

BILAN ET PERSPECTIVES 2024

- Volet animation agricole : missions additionnelles liées à la nouvelle PAC : diagnostics agroécologiques supplémentaires en amont de la contractualisation de MAEC par les agriculteurs + formation obligatoire à proposer aux agriculteurs
 - Volet suivi busards : Animation spécifique des bénévoles busards à pérenniser
 - Volet animation territoriale : promotion du dispositif auprès des communes, développement de supports de communication auprès du grand public, animations auprès du jeune public
- ➔ Mais incertitude autour des moyens alloués suite au transfert de la gestion des crédits pour l'animation Natura 2000 de l'Etat vers la Région :
- Une enveloppe de financement au mieux « constante » pour l'instant ; voire en baisse par rapport aux moyens 2022-2023 où des sources de financement extérieures « temporaires » avaient été obtenues
 - ➔ Pas de sources de financements externes pour pérenniser le programme d'animation des bénévoles

Une nécessaire **priorisation** des actions pour l'année 2024 voire les suivantes :

1. Suivi et protection des busards
2. Animation agricole (notamment MAEC) et contractualisation Natura 2000
3. Animation territoriale

Vote pour le renouvellement de la maîtrise d'ouvrage de l'animation	Une candidature : la Communauté de Commune Beauce Val de Loire	➔ La Communauté de Commune Beauce Val de Loire est réélue à l'unanimité pour porter l'animation Natura 2000 sur la ZPS Petite Beauce
Vote pour le renouvellement de la présidence du comité de pilotage	Une candidature : Astrid Lonqueu (maire de Maves)	➔ Astrid Lonqueu est élue à l'unanimité en tant que présidente du comité de pilotage de la ZPS Petite Beauce

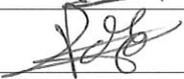
Clôture : remerciements par Astrid Lonqueu des équipes motivées et motivantes des différentes structures impliquées dans l'animation. Les résultats observés en matière de protection des espèces du territoire font suite à des efforts constants, notamment pour pallier à la baisse de bénévoles constatée il y a quelques années.

Rédaction : Coralie Mérillon (CA 41)



Comité de pilotage Natura 2000 – ZPS Petite Beauce
Jeudi 5 octobre 2023 à Mer

Nom	Prénom	Organisme	Signature
AUGE	Michèle	Commune d'Herbault	Excusée
AVRAIN	Robert	S.P.P.R.	
BEAUJOUAN	Philippe	Communauté de communes Beauce Val de Loire Commune de Roches	Excusé
BECK	Antoine	Commune de la Madeleine-Villefrouin	Excusé : pouvoir donné à Mme Lonqueu
BERGERARD	Paul	Préfecture du Loir-et-Cher	Excusé
BESNARD	Alain	Commune de Lancome <i>absent lors des votes</i>	
BORDE	François	Commune de La Chapelle-Vendomoise	
BOURDIN	François	Loir-et-Cher Nature	
BOUVIER	Jacques	Commune de Vievy-le-Rayé	Excusé
CHAUMET	Stéphanie	Communauté de communes Beauce Val de Loire	
DABIN	Viviane	Commune de Françay	Excusée
DANIEL	Chrystel	Communauté de communes Beauce Val de Loire	Présente
DECORDE	Emilie	Commune de Marchenoir	Présente
DEJENTE	Frédéric	Commune de Suèvres	Excusé
DIQUELOU	Nathalie	Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher	
DOUIN	Philippe	ADT 41	Excusé
FESNEAU	Jean-Louis	Commune de La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine	Présent
GAY	Cécile	CDPNE	
GENTILS	Yoann	OFB 41	
GORNARD	Héloïse	SMB Cisse	
GUILLAUBEY	Fabienne	LPO 41	
HENNEQUIN	Patrice	Commune de Lorges	
HUGUET	Pascal	Communauté de communes Beauce Val de Loire Commune de Concriers	Excusé
JEGO	Valentin	CDPNE	
JORY	Claire	Région Centre Val de Loire	Excusée
LAUER	Marine	CRPF	Excusé

Nom	Prénom	Organisme	Signature
LEDUC	Manon	LPO 41	Présente
LESSAULT	Pierre-Alain	CDPNE	Présent
LONQUEU	Astrid	Communauté de communes Beauce Val de Loire Commune de Maves	
LONQUEU RONE	Benoît François	Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher	
MANDIN	Marjorie	Région Centre Val de Loire	Présente
MENON	Patrick	Commune de Saint-Denis-sur-Loire	Excusé
MÉRILLON	Coralie	Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher	Présente
MIARD	Florie	Agglopolys Commune de Blois	
MULTEAU	Dimitri	Conseil Départemental du Loir-et-Cher	Excusé
NAUDIN	Joël	Commune de Oucques-la-Nouvelle	Excusé
ORGELET	Nicolas	Agglopolys Commune de Blois	
OTTO-BRUC	Cécile	CEN Centre Val-de-Loire antenne 37/41	Excusée
PINSACH	Jean	Loir-et-Cher Nature	
POIRIER	Anthony	UNICEM Centre Val-de-Loire	Excusé
RANVAL	Lionel	Commune de Saint-Bohaire	
ROLIN	Michaël	CDPNE	
		Conservatoire des sites du Loir-et-Cher	
		DDT du Loir-et-Cher	
Depuichoffray	Patrice	FDSEA 41	
LAURIERE	Xavier	Pays des Châteaux	
LEGRAND	Cécile	CEN 41	
MAILLET	Louis	DDT 41	